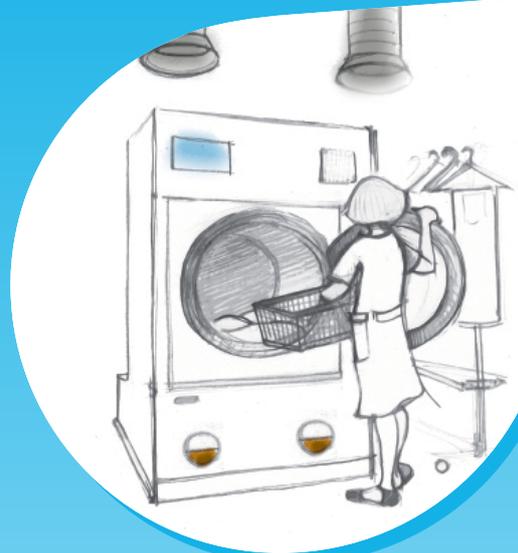


## Pressing

Réduire la production de déchets constitue un enjeu environnemental important auquel toute entreprise, quelle que soit sa taille, peut contribuer. Au-delà du geste environnemental, prévenir la production de déchets c'est :

- une réduction des charges grâce à une baisse des coûts d'élimination de déchets et à la diminution des achats de matières, d'emballages ou de consommables,
- un gain de temps sur les déchets qui ne sont plus à gérer,
- une amélioration des conditions de travail par la réduction de la toxicité des substances utilisées et une baisse de la manutention.



CETTE FICHE RASSEMBLE QUELQUES CONSEILS IMPORTANTS POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE !

### 1 COMMENT AGIR VIS-A-VIS DE MA CLIENTÈLE ?

- Afin d'inciter mes clients à ramener leurs cintres, je mets en place une consigne ou valorise le retour via un geste commercial
- Je ne propose pas systématiquement l'emballage des vêtements à mes clients en leur laissant ce choix et préconise par exemple des housses réutilisables à ramener contre caution
- Je propose à la vente des produits à longue durée de vie (par exemple: brosse à poil plutôt que des rouleaux adhésifs) en expliquant pourquoi
- Lors des opérations commerciales de mon entreprise, je propose des housses réutilisables pour mes clients plutôt que des gadgets, calendriers, etc.
- Je conseille mes clients sur l'entretien de leurs vêtements afin de les maintenir plus longtemps en bon état
- En complément de mon activité, je propose un service de retouche/réparation
- Lors des livraisons de vêtements à mes clients professionnels, j'utilise des caisses réutilisables
- Je répare, vends ou donne (aux organismes d'insertion, recycleries, etc. ) les équipements (fers et tables à repasser notamment), le matériel informatique et le mobilier obsolète ou endommagé
- Je mets en place des points de collecte au comptoir d'accueil (ampoules, piles, etc. )
- Je sensibilise ma clientèle sur ma démarche en faveur de la réduction des déchets.

### Témoignage

Nous souhaitons sensibiliser la clientèle grâce à des gestes simples, c'est pourquoi nous leur demandons de rapporter les cintres que nous réutilisons. Ce sont près de 3 cintres sur 4 qui sont collectés. Nous consommons une part d'énergies renouvelables représentant environ 20 % de notre facture énergétique. Les eaux de refroidissement de la machine de nettoyage à sec sont dérivées vers la machine à laver afin de réduire la consommation d'eau. Ainsi, elle a été divisée par 3 ce qui n'est pas négligeable dans notre activité.

Jean-Marc SALE,  
gérant d'un pressing  
à Pontault-Combault (Seine-et-Marne)

## 2 COMMENT AGIR AU SEIN DU PRESSING ?



- En lien avec l'interdiction progressive d'utiliser les machines fonctionnant au perchloroéthylène, je privilégie un remplacement en faveur de l'aquanettoyage, moins impactant que les technologies recourant aux solvants dits « alternatifs »
- Je stocke les produits et déchets dangereux sur des bacs de rétention pour éviter d'avoir recours à des absorbants en cas de fuite
- Au fur et à mesure de leur extinction, je remplace mes éclairages par des LED dont la durée de vie est plus longue que toutes les autres technologies (en moyenne 6 fois plus que les ampoules à incandescence) et qui me permettront de réaliser des économies d'énergie
- J'effectue régulièrement le contrôle de mon d'installation d'air comprimé afin d'augmenter sa durée de vie et de réduire mes consommations d'énergie
- Je privilégie l'usage de produits d'entretien labellisés NF Environnement ou Ecolabel Européen
- Je sensibilise mes employés à la prévention des déchets et à leur gestion, notamment en leur expliquant les modalités de la collecte sélective
- J'appose un autocollant stop-pub sur ma boîte aux lettres.

## 3 COMMENT AGIR VIS-À-VIS DE MES FOURNISSEURS ?



- Je privilégie l'approvisionnement en contenants volumineux aux petits conditionnements (en utilisant par exemple des bidons de détachant de 5l pour alimenter des petits flacons réutilisables destinés à l'usage au poste de travail) et aux produits suremballés
- Je parle régulièrement de ma démarche de prévention auprès de mes fournisseurs, en leur demandant ce qu'ils peuvent faire pour m'aider à réduire ma production de déchets (reprise des bidons vides ayant contenu des additifs ou des détachants au même titre que ce qui se pratique pour le perchloroéthylène). Je peux aussi convenir avec eux de réduire la fréquence d'édition de factures papier.

### Renseignements & contact



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**  
VAL D'OISE

[www.cma95.fr](http://www.cma95.fr)

Le conseiller environnement de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le service déchets de votre collectivité se tiennent à votre disposition pour plus d'informations sur la prévention et la gestion des déchets générés par votre activité.



**01 34 35 80 40**  
[desmaris@cma95.fr](mailto:desmaris@cma95.fr)